

OCTEVILLE-SUR-MER
SEINE-MARITIME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° DE AF 2023 71 051

Date d'envoi de convocation : 4 avril 2023

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 25

Votants : 28

L'an Deux Mil Vingt trois
Le 11 avril

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217604818-20230411-DEAF202371051-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2023

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en la salle des mariages de la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Olivier ROCHE, Maire.

Etaient présents à l'appel nominal : Olivier ROCHE, Didier GERVAIS, Françoise DEGENETAIS, Thierry LAFFINEUR, Michèle GAUTIER, Denis RIOULT, Frédérique VAUDRY, Patrick SILORET, Christine DONNET, Marie-Claude CRESSENT, Michel MAILLARD, Daniel BIGOT, Marie-France BEAUVAIS, Annie DURAND, Jean-Luc SERVILLE, Jean-Louis ROUSSELIN, Sylvain CHICOT, Patrick BASSETTE, Isabelle JULIEN, Frédérique CORMONT, Claudine MABIRE, Jacques MARTIN, Brigitte PRINCE, Marie-Pierre PIROCCHI, Philippe DESHAYES.

Etaient absents à l'appel nominal : Jean-Jacques ONO-DIT-BIOT (pouvoir à Didier GERVAIS), Georges LEMAITRE, Audrey BUSSY (pouvoir à Thierry LAFFINEUR), Sylvie FICHET (pouvoir à Marie-Pierre PIROCCHI).

Secrétaire de séance : Annie DURAND

Objet : affectation des résultats de l'exercice 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu et approuvé le compte financier unique de l'exercice 2022 ce jour ;

STATUANT sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 ;

CONSTATE que le compte financier unique de l'exercice 2022 fait apparaître un déficit de fonctionnement global de 218 341.08 € ;

<u>Solde d'exécution d'investissement</u>		
Report du CA 2021 (section d'investissement)	1	1 073 090.83 €
Résultat d'investissement de l'exercice 2022	2	1 934 373.14 €
Excédent ou déficit d'investissement de clôture	A (1+2)	3 007 463.97 €
Restes à réaliser investissement - recettes	B	16 297.91 €
- dépenses	C	326 871.21 €
Excédent de financement	A + B - C	2 696 890.67 €

DECIDE d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

Solde d'exécution de fonctionnement :		
Report du CA 2021 (section de fonctionnement)	1	700 000 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2022	2	- 218 341.08 €
Excédent de fonctionnement de clôture	A (1+2)	481 658.92 €
Affectation de l'excédent de fonctionnement :		
En priorité à la couverture du besoin de financement C/1068 :		0.00 €
Pour le solde :		
- En réserves (dotation complémentaire) C/1068		0.00 €
- L'excédent de fonctionnement reporté C/002		481 658.92 €

Délibération adoptée à l'unanimité (abstentions : Marie-Pierre PIROCCHI, Sylvie FICHET, Brigitte PRINCE, Claudine MABIRE, Philippe DESHAYES, Jacques MARTIN)

**Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits ;
Pour copie conforme,**

